

PROVINCE DU QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PAUL-DE-MONTMINY

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil municipal, tenue en visioconférence, le 1^{er} février 2021 à 19h30.

Sont présents : madame Odile Blais et messieurs les conseillers Guy Boivin, Martin Boulet, Rémi Fontaine, Gaston Lessard et Christian Nadeau formant quorum sous la présidence de monsieur Alain Talbot maire.

Sont également présent : Jacquelin Fraser directeur général et secrétaire-trésorier et Vincent Lapointe, responsable des travaux publics.

1. Ouverture de la séance

Monsieur Alain Talbot, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. Période de questions sur le fonctionnement

Pendant la période de la COVID, puisque les citoyens ne peuvent assister à la réunion du conseil municipal, ceux-ci sont invités à envoyer leurs questions au conseil municipal par courriel au bureau municipal ou encore sur la page Facebook de la Municipalité. Les questions qui seront envoyés après 12h la journée de la séance, compte-tenu du délai restreint, risquent de ne pas être apportés à temps au conseil municipal.

2021-02-01 Lecture et approbation de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Odile Blais appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout du point suivant

13 c) Projet Vivre en ville.

À l'unanimité

1. Ouverture de la séance

2. Période de questions sur le fonctionnement

3. Lecture et approbation de l'ordre du jour

4. Adoption des résolutions de La séance du mois de janvier 2021

5. Lecture et approbation des comptes

6. Correspondance

7. Administratif

a) Fonctionnement et activités de la municipalité en fonction des décrets de la COVID-19

I. Réunion du conseil municipal

II. Ouverture du bureau municipal à la population

b) Avis de motion Règlement sur la taxation 2021

c) Programme d'accès à la propriété

d) Entente de vitalisation (pour les localités Q5)

e) Nomination du maire suppléant

f) Demande de carte visa approvisionnement Desjardins

8. Incendie

a) Lettre de Clément Gosselin

b) Entente avec la régie de Bellechasse

c) Transport des pompiers sur intervention

9. Voirie

a) Suivi des travaux de voirie

b) Achat en ligne chez Huot

10. Eau potable

a) Entente intermunicipale avec Notre-Dame-du-Rosaire

11. Eaux usées

a) Niveau de boues

12. Loisirs

a) Sculpte ton buton

b) Shaw direct

c) Demande d'emploi camp de jour

d) Paiement de Clément Gosselin

e) Caméra au Camelot

13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité

- a) CITAM
- b) Projet structurant
- c)

14. Résolutions diverses

- a) Demande pour une allocation de naissance
- b) Demande du Parc des Appalaches
- c) Demande Chambre de commerce
- d) Ligne d'urgence 988
- e) Demande au programme Priorités bioalimentaires
- f) Dossier de numérisation

15. Varia ouvert

- g) Règlement relatif au stationnement
- h) Maison brûlée

16. Période de questions

17. Levée de la séance

2021-02-02 Adoption des résolutions de la séance du 11 janvier 2021

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu d'approuver les résolutions contenues dans le procès-verbal du 11 janvier 2021 tel que rédigées par le directeur générale et secrétaire-trésorier.

À l'unanimité.

2021-02-03 Lecture et approbation des comptes

Considérant que la liste des chèques portant le numéro de C2100027 à C2100053 ainsi que la transaction P2100001 inclusivement a été détaillée devant l'assistance, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Gaston Lessard et résolu que le paiement de ces comptes au montant de 78 116.35\$ soit autorisé.

À l'unanimité.

Je, Jacquelin Fraser, directeur général et secrétaire trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites à la résolution 2021-02-03.


Jacquelin Fraser

6. Correspondance

Aucune correspondance

7. Administratif

a) Fonctionnement et activités de la municipalité en fonction des décrets de la COVID-19

I. Réunion du conseil municipal

Les réunions pourront avoir lieu dorénavant au complexe municipal en présence des élus cependant toujours à huis clos et tout en respectant les mesures d'hygiènes.

II. Ouverture du bureau municipal à la population

Il est convenu de continuer de rencontrer les citoyens sur rendez-vous seulement.

2021-02-04 : Avis de motion sur le règlement sur la taxation 2021

Je, Guy Boivin donne avis de motion, qui sera adopté, à une séance subséquente, le règlement sur la taxation 2021 pour la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy.

2021-02-05 : Programme d'accès à la propriété

Il est proposé par monsieur Gaston Lessard appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de reconduire pour une période de trois ans le programme d'accès à la propriété et de mettre à jour les informations contenues dans les documents d'information.

À l'unanimité.

d) Entente de vitalisation (pour les localités Q5)

Les élus ont tout d'abord à lire le document pour prendre une décision dans une prochaine réunion.

2021-02-06 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu de nommer monsieur Guy Boivin à titre de maire suppléant, que cela lui confère le même pouvoir que le maire en son absence et, à ce titre, il est autorisé à siéger et à voter au conseil des maires de la MRC de Montmagny. Cette nomination arrive à échéance aux élections municipales en novembre 2021.

À l'UNANIMITÉ.

2021-02-07 DEMANDE D'UNE CARTE DE CRÉDIT VISA DESJARDINS

Il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de demander une carte visa Desjardins pour la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy avec une limite de 2000\$

À l'unanimité

2021-02-07.1 MAISON BRULÉE

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu, d'aller chercher un nouvel avis juridique auprès d'une nouvelle firme d'avocat dans le dossier de la maison brûlée.

À l'unanimité.

2021-02-07 : ACCEPTATION DU PLAN D'INTERVENTION

Il est proposé par monsieur Christian Nadeau, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu d'accepter la version 04 de la révision du plan d'intervention, pour le renouvellement des conduites d'eau potable, des eaux usées et pluviales ainsi que des chaussées, déposée par WSP le 25 novembre 2020 et d'autoriser sa transmission au MAMH pour approbation.

À l'unanimité.

8. Incendie

a) Lettre de Clément Gosselin

Il est convenu d'envoyer une lettre de courtoisie à monsieur Clément Gosselin pour donner suite à sa lettre reçue en date du 15 janvier 2021.

b) Entente avec la régie de Bellechasse

Il a été convenu que monsieur le conseiller Christian Nadeau ainsi que monsieur Ludger Blais-Talbot chef pompier vont rencontrer les responsables de la Régie des incendies dans Bellechasse afin de revoir l'entente faite avec la municipalité de Saint-Philémon.

c) Transport des pompiers sur intervention

Des rencontres de réflexions sont faites par les pompiers

d) Pratique de pompier

Il en sera discuté à la prochaine réunion du conseil municipal.

e) Lettre couvre-feu premiers répondants

Il y a discussion à l'idée d'offrir une lettre pour le couvre-feu aux premiers répondants.

9. Voirie

Une communication sera faite pour dire aux propriétaires qui ouvrent une route l'hiver d'en aviser la Municipalité.

2021-02-09 : Ouverture d'un compte chez Réal Huot inc.

Il est proposé par monsieur Martin Boulet, appuyé par monsieur Christian Nadeau et résolu d'ouvrir un compte chez Réal Huot inc. afin que Vincent Lapointe notre responsable en travaux publics puisse faire des achats. La limite d'achat est de deux milles dollars (2000\$).

À l'unanimité

10. Eau potable

2021-02-10 ENTENTE INTERMUNICIPALE AVEC NOTRE-DAME-DU-ROSAIRE

Il est proposé par monsieur Rémi Fontaine appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu que le contrat d'entente intermunicipale pour la gestion de l'eau avec la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire soit le même que celui de qui a été entendu avec la municipalité de Saint-

Philémon.

a) Drainage réseau (secteur est)

Il est entendu que le drainage du réseau d'aqueduc secteur est de Saint-Paul-de-Montminy se fasse à chaque deux semaines.

b) Eau non-traitée au clore

En lien avec l'accès à l'eau non potable au garage municipal il est discuté de l'importance d'avoir un avis juridique.

c) Génératrice

Il est entendu de communiquer avec monsieur Claude Côté afin qu'il vienne installer la génératrice.

11. Eaux usées

a) Niveau de boues

Il est discuté de communiquer avec l'entreprise SM-eau-Expert Inc. de Lac Etchemins afin nous envoyer une soumission pour la mesure des boues.

12. Loisirs

a) Sculpte ton buton

2021-02-11 Paiement de Clément Gosselin

Afin de remercier monsieur Clément Gosselin pour son travail d'accompagnement dans la confection des blocs de neige de l'activité Sculpte ton buton. Il est proposé par monsieur Gaston Lessard, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de dédommager monsieur Clément Gosselin pour un montant de 20\$ pour chacun des blocs de neige qu'il a confectionner avec notre employé des travaux publics.

À l'unanimité.

a) Shaw direct

Contacteur l'entreprise afin de suspendre temporairement le compte au camelot.

b) Demande d'emploi de camp de jour

Monsieur Jacquelin Fraser informe le conseil municipal qu'une demande a été faite à Emploi été Canada pour l'embauche de deux animateurs de terrain de jeux.

c) Caméra Camelot

Le responsable des travaux publics informe le Conseil que la caméra au Camelot a été changée.

13. Plan d'action avenir et développement de la municipalité

a) CITAM

Le Conseil parle de l'élaboration de la stratégie de communication dans la mise en place du service CITAM.

b) Projet Vivre en ville

Le document de présentation de la rencontre qui a eu lieu le vendredi 15 janvier dernier sera envoyée à toutes les personnes qui ont participé à la rencontre.

14. Résolutions diverses

2021-02-12 ALLOCATION POUR UNE NAISSANCE

Il est proposé par Christian Nadeau, appuyé par monsieur Guy Boivin et résolu d'accorder l'allocation de naissance demandé pour la naissance de Noélie Nicole et, à la demande de la mère, que le chèque sont fait au nom de la pharmacie Albert Falardeau.

À l'unanimité.

2021-02-13 DROIT DE PASSAGE TRANSFÉRÉ AU PARC DES APPALACHES

CONSIDÉRANT QUE la MRC de Montmagny, en son nom et au nom des municipalités qui la constitue, ont signé une entente de gestion avec le Ministère des Forêts de la Faune et des parcs, le Ministère des Ressources naturelles, le ministère de l'Environnement et le parc des Appalaches.

CONSIDÉRANT QUE suite à cette entente de gestion, des droits de passage ont été attribués par

le Ministère des Ressources naturelles (secteur territoire) aux autorités locales pour la réalisation d'aménagement récréotouristiques.

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de confirmer l'autorisation au parc régional des Appalaches d'utiliser, et de réaliser des aménagements sur le territoire faisant l'objet de droits de passage.

Il est proposé par madame Odile Blais, appuyé par monsieur Rémi Fontaine et résolu :

QUE la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy émette l'autorisation au parc régional des Appalaches de réaliser des aménagements récréotouristiques sur les droits de passage dont la municipalité dispose sur les terres du domaine de l'état;

QUE le numéro de dossier pour les droits de sentier pédestre est 334142 00 000 ;

QUE la Municipalité de Saint-Paul-de-Montminy est disposée à transférer ses droits de passage sur le domaine de l'état si nécessaire pour la réalisation des projets de développement et de mise aux normes des aménagements récréotouristiques.

À l'unanimité.

c) Demande chambre de commerce

Un membre de la chambre de commerce de Montmagny a communiqué avec le conseil municipal dans le but qu'un commerçant de Saint-Paul-de-Montminy devienne membre du conseil d'administration.

2021-02-14 LIGNE D'URGENCE 988

ATTENDU QUE la détresse et l'anxiété touchent de plus en plus de gens;

ATTENDU QUE des recherches menées par l'Association canadienne pour la Santé mentale démontrent que davantage de Canadiens, en particulier les plus vulnérables, pensent au suicide ;

ATTENDU QU'il existe des catalogues de numéros de téléphone pour appeler à l'aide ;

ATTENDU QU'une personne en crise ou en détresse doit obtenir de l'aide rapidement et facilement ;

ATTENDU QU'UN simple numéro de téléphone à trois chiffres serait facile à retenir et pourrait faire une réelle différence;

ATTENDU QUE le député fédéral de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, Bernard Généreux, a sollicité l'appui des municipalités :

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Guy Boivin, appuyé par Rémi Fontaine et résolu, que la municipalité de Saint-Paul-de-Montminy appuie la démarche du député monsieur Bernard Généreux auprès de la ministre de la Santé afin que le gouvernement adopte une ligne nationale de prévention du suicide à trois chiffres. De transmettre une copie de cette résolution au député ainsi qu'à la ministre de la Santé, l'honorable Patty Hajdu.

À l'unanimité.

e) Dossier de numérisation

Il y a différentes discussions sur les différentes normes et documents du gouvernement. Et

f) Demande de subvention au programme Priorités alimentaires.

Ce sujet sera discuté lors de la prochaine réunion de travail du conseil municipal.

15. Varia ouvert

16. Période de questions

2021-01-15 : Levée de la séance

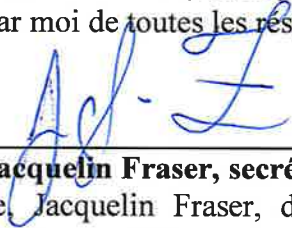
Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Rémi Fontaine, appuyé par monsieur Martin Boulet et résolu de déclarer la réunion terminée à 22h07.

À l'unanimité



Alain Talbot, Maire

Je, Alain Talbot, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sein de l'article 142(2) du Code municipal.



Jacquelin Fraser, secrétaire-trésorier

Je, Jacquelin Fraser, directeur général et secrétaire trésorier, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 1^{er} février 2021.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 1er mars 2021.